

à même la vente d'obligations. Les commissaires scolaires peuvent être tous élus, tous nommés ou en partie élus et en partie nommés. Le nombre des commissaires varie de trois, dans le cas de la plupart des petites commissions rurales, à cinq, sept et même douze membres ou plus dans les centres urbains.

Les municipalités rurales se divisaient traditionnellement en petites circonscriptions ou sections scolaires de 16 milles carrés ou plus. Dans presque toutes les provinces, elles ont été ou elle sont en voie d'être remplacées par de grandes circonscriptions afin d'assurer de meilleures installations scolaires, une administration améliorée, et une péréquation plus égale des frais.

Normalement, l'enseignement des écoles publiques s'échelonne sur 12 ou 13 années selon la province et, en général, la répartition des années entre l'élémentaire et le secondaire s'établit comme il suit : 6-2-3, 6-2-5, 6-3-2, 6-4-2 et 7-3-3, mais le cycle 6-3-3 est de loin le plus commun. L'âge d'admission scolaire est généralement fixé à six ans, quoique le nombre de maternelles publiques ou privées augmente toujours.

Dans plusieurs provinces, les minorités catholiques ou protestantes peuvent se doter d'écoles séparées dans le cadre du régime scolaire public; et, dans toutes les provinces, des groupements religieux, des organismes privés et des particuliers peuvent fonder des écoles privées élémentaires ou secondaires. Plusieurs de ces écoles, qui sont en nombre restreint sauf au Québec, insistent beaucoup sur la formation du caractère et les matières culturelles. Néanmoins, en général, elles suivent d'assez près le programme provincial et préparent les élèves à l'université ou au monde des affaires. Les écoles privées du Québec, dont la plupart sont dirigées par des communautés religieuses catholiques, sont plus nombreuses que dans les autres provinces.

Dans toutes les provinces, on se préoccupe de plus en plus des enfants qui ont besoin de programmes spéciaux, particulièrement dans les villes où leur nombre le justifie. Il existe au Canada six écoles pour aveugles et 13 pour les sourds; dans un certain nombre de centres, il existe des classes pour les élèves qui ont l'ouïe ou la vue faible. La plupart des grands centres disposent des classes spéciales pour les autres enfants physiquement désavantagés, les enfants hospitalisés ou gardés à la maison, les arriérés éducatifs et ceux qui souffrent de troubles affectifs. Il existe en outre un nombre restreint de classes destinées aux mieux doués. Dans la plupart des grandes écoles urbaines, les élèves doués sont groupés dans des classes distinctes où ils progressent plus rapidement ou bien on leur offre un programme d'études plus chargé. Les lents d'esprit sont aussi groupés à part, afin de les faire bénéficier d'une attention spéciale et proportionnée à leurs aptitudes.

Comme on pouvait s'y attendre, les programmes scolaires varient considérablement d'une province à l'autre et, même si l'on a songé à mettre en œuvre un programme uniforme pour tout le Canada, les modifications qui sont apportées aux programmes existants tendent à les rendre plus variés et mieux adaptés aux besoins individuels de l'enfant.

Les associations de parents et maîtres et les associations foyers-écoles sont nombreuses et actives dans tout le pays. Elles s'intéressent vivement à l'instruction et, sur le plan social, elles prennent l'initiative au sein de la collectivité dans bien des domaines se rattachant à l'instruction et au bien-être de l'enfant.

Les régimes scolaires caractéristiques de Terre-Neuve, du Québec et des Territoires font l'objet d'un exposé distinct dans les paragraphes suivants.

Terre-Neuve.—Les conditions topographiques et économiques de l'île ont influé sur le progrès de l'éducation, ainsi que les groupements de colons venus s'établir dans des avant-postes relativement autonomes. Grâce à l'intervention des Églises et à l'homogénéité des populations villageoises, les chevauchements ont été réduits à un minimum sur le plan confessionnel, à l'exception de quelques zones industrielles ou des